



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Minarii Chantal GALENON

*Représentante à l'assemblée de Polynésie
française*

*Présidente de la commission de l'Éducation, de
l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des
Sports*

N°230/2018/GTH/COM.ÉDUC/MCG/gc
Papeetē, le 16 novembre 2020

À

M. Gaston TONG SANG

Président de l'assemblée de Polynésie française

Objet: Question orale au gouvernement.

P.J. : 1 question orale

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement intérieur de l'assemblée, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe copie d'une question orale adressée au gouvernement.

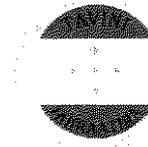
Je vous saurai gré de bien vouloir en faire notification au Président du gouvernement de Polynésie française.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

M^{me} Minarii Chantal GALENON

QUESTION ORALE

Au gouvernement de Polynésie française



Madame la ministre,

La COVID-19 mobilise l'énergie de toutes et de tous et notre objectif est de nous préparer au mieux aux effets de la crise sociale qui se dessine.

Nos étudiants ne sont pas épargnés, ils subissent de plein fouet aussi la crise or nous les avons tous vus dernièrement témoigner devant les médias de la précarité de certains d'entre eux. Je rends hommage à ces étudiants courageux ayant mis en place une épicerie solidaire. Selon le conseil d'administration de l'Université de Polynésie française qui s'est tenu le 29 septembre dernier, des points relatifs à l'augmentation de la bonification des tickets repas des étudiants fréquentant le restaurant universitaire ont été abordés.

D'un autre côté, le syndicat étudiant "Avenir Étudiant" lors de sa conférence de presse du 7 octobre dernier, a milité en faveur de la mise en place d'un guichet unique. En effet, malgré le fait qu'il existe une diversité de dispositifs d'aides aujourd'hui disponibles en faveur des étudiants, ces derniers sont bien souvent pris par le temps et par la complexité des démarches à entreprendre pour obtenir une aide, une bourse ...

L'arrivée de la Covid-19 dans nos vies a mis en lumière toutes les situations de détresse psychologique de toutes les composantes de notre population. Les étudiants en font partie. Des projets de départ pour des études à l'étranger ont été ajournés. Néanmoins, les étudiants d'aujourd'hui représentent le capital humain dans lequel notre *fenua* doit investir.

En prévision de la crise sociale à venir, quels sont les dispositifs d'aides prévus pour nos étudiants car je vous sais, très sensible à leur devenir.

Une suggestion, peut-on envisager la mise en place d'un guichet unique afin de rendre notre administration plus abordable pour nos étudiants ?

Le principe serait de créer un guichet unique qui permettrait de recenser nos jeunes, leurs besoins, et de leur proposer de mettre en place le cadre légal des "jobs étudiants".

Pour cela, serait-il envisageable de demander la mise en place d'un Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires du Pacifique aux compétences élargies ?

Je souhaite aussi en profiter pour vous demander de nous préciser quels sont les dispositifs mis en place (comme le Corps de Volontaires au Développement, C.V.D.) pour aider nos étudiants à s'insérer dans la vie économique du pays après l'obtention de leurs diplômes.

Par avance je vous remercie pour vos réponses madame la ministre.

Je vous remercie.

Minarii, Chantal GALENON